



COMMUNE DE
PEYZIEUX-SUR-SAÔNE
01140

CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DE SEANCE NUMERO 07-2025

Séance du 20 octobre 2025 à 19 heures 45 minutes
Salle du Conseil Municipal

Présents :

Mme BREVET Valérie, M. COTTEY Romain, Mme DESCOURS Christine, M. DUBOST Fabrice, Mme GINOUX Céline, M. KANDZIORA Frédéric, Mme MICHIEL Christiane, M. RICHARD Franck, Mme THIVOLLE Marie Monique

Procuration(s) :

M. LECOUFFE Mehdi donne pouvoir à M. COTTEY Romain, M. VILLERMET Thomas donne pouvoir à Mme GINOUX Céline

Absent(s) :

M. BAUER Franck, Mme BOSSUYT Julie

Excusé(s) :

Mme GAILLETON Sophie, M. LECOUFFE Mehdi, M. PAGNON Jérémie, M. VILLERMET Thomas

Secrétaire de séance : Mme GINOUX Céline

Président de séance : Mme THIVOLLE Marie Monique

1 - Approbation du procès-verbal numéro 6 du 15 septembre 2025

Madame Marie Monique THIVOLLE demande l'approbation du procès-verbal numéro 06-2025 du 15 septembre 2025. Le procès-verbal n'appelant aucune objection est approuvé à l'unanimité.

2 - Délibération : Demande de subventions

Madame le maire présente deux demandes de subvention :

- du CFA de Saône et Loire
- de l'AFM Téléthon

Il est rappelé que la commune n'octroie pas de nouvelles subventions et qu'elles sont destinées aux associations locales.

Il est décidé, à l'unanimité de ne pas octroyer ces subventions.

3 - Délibération : location des chapiteaux

Madame le maire rappelle que la commune a investi dans trois nouveaux chapiteaux.

Elle demande au conseil municipal de se prononcer sur le montant de location de ces chapiteaux.

Romain COTTEY explique que les chapiteaux sont pliables et associables. Deux d'entre eux possèdent des parois. Ils pèsent 70 kg et ne sont pas transportables à plat ; il est donc compliqué de les mettre dans un coffre. Il faudrait établir un état des lieux sortant et entrant ce qui implique des personnes pour les réceptionner. Il est contre la location aux administrés.

Valérie BREVET rejoint Romain COTTEY et n'est pas pour la location car il faut être quatre pour les mettre en place et qu'il faut quelqu'un en charge de leur réception.

A l'unanimité, l'assemblée n'est pas pour le système de location aux administrés et rappelle qu'il y a déjà des offres de location de ce type de matériel sur le territoire. Il est décidé de les mettre à disposition des associations, avec une information sur l'utilisation de ces chapiteaux. Le sujet sera abordé lors de la réunion des associations. Madame THIVOLLE demande s'il ne faudrait pas réévaluer le montant du chèque de caution demander aux associations. L'assemblée pense que 1 000 euros de caution restent une somme raisonnable.

4 - Présentation des rapports du service public d'assainissement

Madame le Maire présente à l'assemblée les rapports sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif et collectif.

Valérie BREVET demande si des anomalies sont présentes. Madame THIVOLLE précise qu'ils ont été soumis à la commission assainissement de la communauté de communes et qu'aucune remarque n'a été soulevée.

Le rapport est consultable en mairie.

5 - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable

Madame le Maire présente le rapport prix et qualité du service de l'eau potable. Le rendement est de 83.1% sur le secteur Montmerle et environs. Le prix du m3 est de 2.99 €TTHC.

Le rapport est disponible en mairie.

6 - Projet investissement 2026 - demandes de subventions

Madame le Maire demande à l'assemblée les investissements prévisibles pour 2026 afin de faire les demandes de subventions avant cette fin d'année.

Céline Ginoux précise que cela représente du travail pour le secrétariat et que si les projets ne sont pas mis au budget par la nouvelle équipe, cela aura été du travail pour rien.

Romain COTTEY pense que les subventions peuvent être demandées plus tard, à voir pour le fonds de concours de la communauté de communes mais il pense qu'il faut laisser le champ libre pour la prochaine équipe municipale.

Il informe qu'il s'abstiendra si un vote est demandé à ce sujet.

Madame THIVOLLE suggère de réaliser des travaux pour fermer le local à l'arrière et ainsi permettre plus de rangement pour le matériel.

Ce point sera remis à l'ordre du jour.

7 - Questions diverses

- Commission Communication :

Madame le Maire donne la parole à Fabrice DUBOST : le site web n'a pas pu être présenté ce soir, car la réunion de la commission avec Monsieur MONTI n'a pas eu lieu (Monsieur Monti s'est excusé de son absence).

Une autre réunion sera programmée. Les dates suivantes seront proposées à Monsieur Monti : mercredi 5 ou mercredi 12 novembre à 19h30 ou 20 heures.

La réunion communication pour les associations est fixée au samedi 15 novembre à 9h30.

- Travaux :

Voirie : L'entreprise SOCAFL a terminé les travaux de réfection au chemin des Allemagnes et chemin des Creuses sur une partie, après préparation par le service technique. Une administrée a sollicité Romain COTTEY pour connaître la raison pour laquelle les travaux n'ont pas été réalisés jusqu'à la borne incendie sur le Chemin des Allemagnes. Romain COTTEY explique que l'état de la voirie ne le permettait pas ; le fond n'était pas bon.

Le fauchage des accotements a été effectué.

L'agent technique a effectué un passage de rigoleuse pour les fossés afin de les redessiner.

Romain COTTEY précise que la rigoleuse a été louée. Beaucoup de mètres linéaires ont été effectués.

Le nettoyage du cimetière a été réalisé.

Suite au tri réalisé par Céline GINOUX, sous l'escalier de la mairie, une grande quantité de déchets a été évacuée par l'agent.

- **Archives** : l'archiviste qui devait commencer ce lundi 20 octobre, nous a fait part d'un report de 8 jours

- **Département** : en 2025 baisse de 26% du fond départemental de péréquation de la taxe professionnelle.

- **SNCF** : le dossier pour la rétrocession du chemin a été repris par Madame CHANTEMESSE ; rien n'a avancé, les parcelles n'ont pas encore été acquises par la SNCF. Elle demandait si on avait un notaire car celui de la SNCF ne répond plus. Madame Marie Monique THIVOLLE a pris contact avec l'étude notariale à Chatillon-sur-Chalaronne. Maître Pauline CLAEYS accepte de travailler pour la commune sur le dossier.

Madame THIVOLLE informe le conseil que ce dossier devrait être clos début 2026.

- **Syndicat d'Eau** : Jérémie Pagnon est allé à une réunion du Syndicat (présence indispensable), pour informer les maires des communes de la présence de PFAS dans l'unité de distribution de Montmerle et Environs ; réunion organisée suite au courrier de Madame la Préfète rappelant les exigences réglementaires. En effet, depuis 2025 les PFAS sont recherchés.

Suite à l'analyse effectuée, un des puits de captage de Guéreins dépasse les normes. Première analyse en mars, non conforme, contre-analyse en avril non conforme, point avec l'ARS en mai et mise en place d'une campagne d'analyses sur 4 mois sur les 4 puits, le 5 septembre fin du suivi et confirmation de la non-conformité. L'eau n'est pas conforme mais il n'est pas recommandé de mesures sanitaires.

La préfète indique que les maires doivent informer les habitants. Suite à la réunion et devant l'opposition de plusieurs maires de se charger de cette information, le syndicat va effectuer la communication auprès des abonnés.

Des actions devront être mises en place pour corriger ces anomalies.

- **Bibliothèque** : Madame le Maire fait part du compte rendu de la réunion du 15 octobre. Un spectacle aura lieu le 15 novembre à 10h. Une visite de suivi a été effectuée par la référente de la bibliothèque départementale pour le renouvellement de la convention avec la Bibliothèque départementale. Les recommandations de la bibliothèque départementale sont les suivantes : besoin d'équilibrer l'offre des documents entre adultes et jeunes, nécessité de veiller à ce que la bibliothèque ne soit pas identifiée comme bibliothèque scolaire, terminer les formations de bases numériques.

- **Académie de Lyon** : Madame le Maire informe le conseil qu'elle doit effectuer une visite pour un enfant scolarisé à domicile.

- Le food truck présent le jeudi soir nous fait part de son intention d'arrêter car ce n'est pas assez rentable.

- **Aboiements chiens** : deux courriers sont partis suite à des plaintes du voisinage concernant des aboiements intempestifs. Valérie BREVET indique que les chiens concernés ont l'air agressifs.

Madame le maire fait part d'un courrier d'une habitante de Montceaux concernant un chien dangereux dont le propriétaire serait un habitant d'une commune administrée par une femme.

Valérie BREVET informe l'assemblée qu'un promeneur avec son chien en laisse, s'est fait apostropher par un chasseur car il se promenait sur le chemin des communaux.

- Les chapiteaux et les chaises ont été livrés. Il convient de leur trouver un emplacement dans le hangar.

- **CCAS** : Madame le Maire donne la parole à Madame Valérie BREVET concernant les activités de l'Aire aérée. La journée portes ouvertes s'est bien passée. Il a été décidé des interventions à partir de trois personnes tous les 15 jours, le vendredi après-midi avec des ateliers sur la mémoire et le numérique.

Lors des premiers ateliers des personnes nouvelles ont été accueillies car cela n'a pas fonctionné dans certains villages (pas assez de monde). Il y avait 6 personnes présentes vendredi dernier.

Christine DESCOURS suggère que le sujet soit abordé lors du repas des Aînés.

La date du repas des Aînés a été fixée au samedi 29 novembre 2025.

- **AXA** : Madame le Maire informe que la convention avec AXA a été reconduite d'un an. Il y a 4 adhérents sur la commune.

- **Réception** : Marie Monique THIVOLLE informe qu'elle a participé avec Romain COTTEY à un repas organisé par la sénatrice Sylvie Goy Chavent.

Madame THIVOLLE s'est rendue à l'inauguration de l'agrandissement de l'école de Messimy et à l'assemblée générale du sou des écoles à Mogneneins.

- **Vente du terrain du jeu de boules** : Madame le Maire informe le conseil que Romain COTTEY et elle-même se sont rendus chez les riverains du terrain de boules. Tous sont intéressés par l'acquisition de tout ou partie du terrain. Après renseignements auprès d'un juriste, il est confirmé qu'il est possible de le céder au plus offrant et de dépasser l'estimation du prix des domaines.

Franck RICHARD demande quelles sont les personnes intéressées : il s'agit de Monsieur et Madame Béranger, Monsieur et Madame Genin et la fille de Monsieur Berthier (qui a fait une demande). Il convient de faire un appel à projets pour ces riverains en ajoutant des clauses suspensives.

Valérie BREVET demande que soient portées sur le projet des conditions de constructions et de non division. :

- Madame le Maire informe qu'elle distribuera un communiqué pour la cérémonie du 11 novembre et d'autres informations

- **Commission fleurissement** : Christine DESCOURS prend la parole.

Lors de la dernière réunion de la commission, il a été décidé de la modification du massif devant la mairie : un décaissement sera effectué, un voile (bidim) sera posé pour empêcher la pousse des mauvaises herbes, des cailloux seront mis en place et des graminées plantées.

Céline GINOUX indique que les petits cailloux risquent d'être retrouvés sur la pelouse car les enfants jouent souvent avec les cailloux de la fontaine.

Le massif route de la Bascule sera délimité : bordures, remettre de la terre, aménagement pour réduire les entretiens, pose d'une bâche également (bidim) -

Frédéric KANDZIORA : attention les graminées dégrainent beaucoup donc entretien à prévoir.

Pour le fleurissement de novembre, les achats seront effectués aux Pousses de la Calonne;

- Romain COTTEY indique qu'il a eu un contact avec la société qui a le projet d'installation d'un champ photovoltaïque sur Taponas Le projet de la lagune a une surface trop petite. Le prix garanti par l'Etat à 20 ans est en baisse et ils seront en dessous de leur seuil de rentabilité.

- Christine DESCOURS informe que le lampadaire dans son lotissement ne fonctionne pas. Elle demande quand sera mise en place la baisse d'intensité suite au passage au led. L'intensité sera réglée lorsque tous les lampadaires de la 1ère tranche auront été changés.

Madame le Maire indique que le nouveau lampadaire installé rue du Carteron Bozet n'a pas été mis en fonctionnement ; Elle contactera le SIEA pour faire le point.

Fait à Peyzieux-sur-Saône

La secrétaire de séance,

Céline GINOUX



Le Maire

Marie Monique THIVOLLE

